

AVIS AUX FOURNISSEURS



Objet : Kobe Steel Ltd

Expéditeur : Cristina Curceanu

Titre du poste : Gestionnaire de la qualité des fournisseurs

Gamme de produits : Turbines à gaz aérodérivées (AGT)

Unité commerciale de Siemens : Siemens Canada limitée

Numéro d'avis aux fournisseurs :
SC020

Diffusion : 001

Date : 16 novembre 2017

À l'attention du directeur général

Madame, Monsieur,

Le 8 octobre 2017, Kobe Steel Ltd a publié un communiqué de presse détaillant l'écrasement des données sur les certificats d'inspection du matériel pour certains produits en aluminium et en cuivre qu'elle a fabriqués.

http://www.kobelco.co.jp/english/releases/1197808_15581.html

Nous demandons à nos fournisseurs d'intervenir immédiatement et de mettre en œuvre les mesures ci-dessous d'ici le 3 décembre 2017.

Mesures requises :

- 1) Passez en revue tous les produits livrés à Siemens Canada limitée (SCL) afin de déterminer si du matériel de Kobe Steel a été utilisé dans votre approvisionnement direct ou celui de vos sous-traitants :
 - a. Si aucun matériel de Kobe Steel n'est utilisé, confirmez-le à votre personne-ressource en approvisionnement chez SCL. Vous n'avez aucune autre mesure à prendre.
 - b. Si du matériel de Kobe Steel est utilisé, confirmez-le à votre personne-ressource en approvisionnement chez SCL pour connaître les répercussions potentielles de ce problème.
- 2) Communiquez avec Kobe Steel pour savoir si le problème touche le matériel utilisé :
 - a. Si le matériel n'est pas touché, confirmez-le à votre personne-ressource en approvisionnement chez SCL. Vous n'avez aucune autre mesure à prendre.
 - b. Si le matériel est concerné par le problème, il faut agir immédiatement.
- 3) Vous devez informer votre personne-ressource en approvisionnement chez SCL de tout produit que vous nous livrez touché par le problème.
- 4) Déployez immédiatement des mesures de confinement pour protéger SCL et ses clients, notamment :
 - a. Comprendre le calendrier et le volume des produits qui ont été livrés à SCL, y compris les numéros de série, s'il y a lieu;
 - b. Empêcher l'utilisation de tout matériel de Kobe Steel déjà acheté dans un produit SCL jusqu'à ce que vous puissiez garantir à SCL qu'il répond entièrement aux exigences relatives au matériel appropriées;
 - c. Garantir la qualité de tout autre matériel de Kobe Steel à livrer qui est destiné à être utilisé dans un produit SCL;
 - d. Maintenir l'approvisionnement en faisant appel, au besoin, à d'autres sources de matériaux, si elles sont disponibles et approuvées.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre représentant en approvisionnement chez SCL.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Signature